

SESSION 1-7

**« Les élus locaux face aux questions de  
santé mentale : enjeux et outils »**

Wednesday, September 11<sup>th</sup>

Room : E 108 à 15h00

**Magali Coldefy**

**Town :** Paris, France

**Job :** Non renseigné

**Company :** IRDES

**Title of the presentation :** «Evolution de la territorialisation des problématiques de santé mentale»

**Abstract :**

Non renseigné

**Sophie Arfeuillère:**

**Town :** Paris, France

**Job :** Non renseigné

**Company :** Non renseigné

**Title of the presentation :** « Pourquoi et comment sensibiliser les élus aux questions de santé mentale ? »

**Abstract :**

Non renseigné

**Aude Caria :**

**Town :** Paris, France

**Job :** Non renseigné

**Company :** Non renseigné

**Title of the presentation :** « Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : quels impacts au niveau local ? »

**Abstract :**

Non renseigné

**Pauline Guézennec**

**Town :** mons en baroeul, France

**Job Title :** Docteur en géographie

**Company :** ccoms

**Title of the presentation :** « Le Conseil local de santé mentale : un outil de concertation et de coordination qui fait ses preuves. »

**Abstract :**

Les élus face aux questions de santé mentale : enjeux et outils Territoire de la vie quotidienne et des liens sociaux et professionnels, la ville est le lieu privilégié pour une approche globale de la santé et de la santé mentale (prévention, promotion, éducation, soins, insertion sociale, lutte contre la stigmatisation, etc). Bien qu'en France, la santé soit une compétence de l'Etat, les élus sont interpellés sur des questions liées à l'ordre public : plaintes de concitoyens pour des problèmes de voisinage, gestion de certains SDF du quartier qui présentent des troubles de santé mentale... Les mairies ne sont malheureusement pas toujours informées sur la réalité des troubles psychiques, permettant d'expliquer les états de crises, le temps nécessaire d'une prise en charge, l'organisation des soins, l'impact de l'environnement sur l'état psychique d'un individu...La compréhension de l'état de santé de l'individu ne leur est pas facilement accessible, lorsqu'elle est recherchée. Les élus sont donc confrontés à la santé mentale par cet aspect souvent violent et géré dans l'urgence. Se pose la question des dispositifs à leur disposition : Comment leur statut d'élus permet d'agir sur des déterminants de la santé mentale ? Quels sont les leviers d'action à leur disposition ? Comment favoriser une prise en charge de ces problématiques par les élus locaux ? Les acteurs des mairies peuvent influencer favorablement le quotidien des personnes vivant avec un trouble psychique. S'ils sont convaincus que certaines personnes ont des difficultés à faire valoir leurs droits, à accéder au logement, aux loisirs ou à la culture, ils peuvent développer

des actions favorisant leur intégration citoyenne. Ainsi, certaines mairies ont pris conscience de l'importance de leur rôle. Elles ont souhaité s'outiller au mieux pour adapter leurs réponses aux besoins des personnes en souffrance psychique, en s'impliquant dans des actions de concertation et en facilitant la coordination des acteurs de terrain, afin d'améliorer la réponse collective aux problèmes de santé mentale des populations. L'atelier se déroulera comme suit :

- Evolution de la territorialisation des problématiques de santé mentale Magali Coldefy, géographe de la santé, IRDES
- Pourquoi et comment sensibiliser les élus aux questions de santé mentale ? Sophie Arfeuillère, chargée de mission au Psycom,
- Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : quels impacts au niveau local ? Aude Caria, coordinatrice du Comité d'organisation de la SISM et Directrice du Psycom
- Le Conseil local de santé mentale : un outil de concertation et de coordination qui fait ses preuves. Jean-Luc Roelandt, directeur du Centre collaborateur OMS et Pauline Guézennec, chargée de mission au CCOMS.